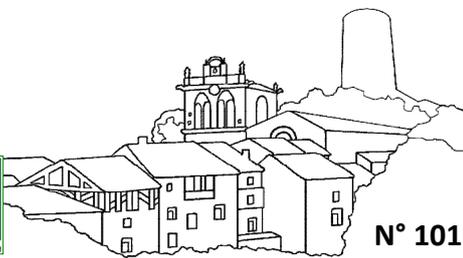


Le Feuillet municipal

janvier 2023



N° 101

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site aurignac.fr et ne plus le recevoir en version papier.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.
Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedi 4 et 18 février, de 9h à 12h.

Permanence de nos Conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD
le **mercredi 8 février de 14h à 16h** - Mairie, bureau des Adjoints.

Astreinte municipale : pour répondre plus rapidement et avec une meilleure compétence aux quelques situations d'urgence qui peuvent se présenter sur la commune, un service d'astreinte municipale est mis en place dès ce mois de janvier ; ce service procède d'une nouvelle organisation des emplois et compétences des agents communaux.

- Chaque semaine un agent (titulaire du permis de conduire) est d'astreinte, du lundi au lundi, en dehors des heures habituelles de service, pour une éventuelle intervention technique.

- Un élu du Conseil municipal est également d'astreinte, en parallèle de l'agent.

Cet élu évaluera, selon votre exposé, la situation en termes de risque et de danger imminent et décidera de la conduite à tenir en conséquence (intervenir ou reporter).

C'est seulement cet élu que vous devrez contacter par téléphone.

Numéro d'urgence élu : 07 57 68 26 73

Pour une bonne efficacité de ce dispositif, n'utilisez ce service qu'en cas de stricte nécessité.

Éclairage public, modernisation et économies d'énergie :



Comme annoncé dans nos précédentes éditions, voici un point sur l'avancement du travail concernant les économies d'énergie et la nécessaire modernisation de nos équipements d'éclairage public et installations électriques. Ce point est effectué dans un contexte où les entreprises sont sursollicitées par les communes et où la disponibilité des matériaux demeure aléatoire et très variable en termes de prix.

Ce sont 40 points lumineux qui sont en cours de transformation en LED dans le vieux village depuis décembre. Seules les lanternes ont été posées car les mâts n'ayant pas été livrés, l'entreprise a dû s'arrêter. La finalisation de ce chantier aura lieu début février.

Par ailleurs les services techniques et les élus ont identifié 15 points à supprimer, ainsi que d'autres à réorienter ou déplacer. Un devis est en cours d'étude au SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) et ces travaux, qui généreront des économies importantes, pourraient avoir lieu en mars.

Enfin, un compteur de 10 prises sera prochainement installé place du Foirail, démontrant ainsi toute la vitalité de notre marché hebdomadaire et nous permettant d'accueillir les ambulants acceptés par la commission des marchés dans les meilleures conditions.

En ce qui concerne l'extinction nocturne, le SDEHG traite les nombreuses demandes aussi vite que possible mais des contraintes techniques et administratives essentielles nécessitent des délais importants. Une réunion aura lieu début février pour déterminer la procédure exacte, les conditions et les délais de la mise en place de ce dispositif sur le village.

Ce travail de fond se poursuivra avec l'étude et la programmation d'autres tranches de changements de points lumineux par des LEDs sur différents secteurs du village dont, comme nous en avons pris l'habitude, nous vous informerons.

Concours municipal des Maisons Fleuries 2022

En 2022 Aurignac a connu sa 6^{ème} édition du concours des Maisons Fleuries, inscrit dans la dynamique de la municipalité, pour une gestion esthétique et écologique des espaces publics paysagers. Nombreux ont été les particuliers, commerçants, entreprises et institutions à embellir leurs parcs, jardins, terrasses, balcons ou façades afin d'offrir aux promeneurs des rues et chemins de notre village plus agréables.

Lors du discours des vœux du Maire, le 8 janvier, les primés du Jury des Maisons Fleuries 2022 ont été mis à l'honneur par Jean-Michel Losego.

Les primés 2022 : Marpa les Cazalères, Nunkui Création, HLM des Hérédous, Place Madrid, Annie Tournan, Sylvie et Franck Deschamps, Laurence Gilloux et Jean-Luc Bonnefont, Régine Dallochio et Jean-Marc Trancart, Martine Bérart, Claudette Florenza, Jacqueline et Michel Gaston, Jeannine Fournier, Michèle et Jean-Pierre Merle.

Chacun s'est vu remettre un prix généreusement offert par les partenaires de cet événement :

Quincaillerie Zapater (Aurignac) - Établissements Fourcade (Aurignac) - Carrières CMGO (Aurignac)

Le Pouvoir des Fleurs by Andréa (Aurignac) - Nature et Paysages (Aurignac) - Domaine du Bonsai (Boussan)

Espace Emeraude (Estancarbon) - Pépinières Bauduc (Le Fauga) - Jardinerie de l'Estanque (Saint-Marcet) - Bio3G - Vilmorin.

Bravo et merci ! Et À bientôt pour le concours 2023...



Travaux et aménagements

Des trottoirs « rafraîchis » : suite au passage de nos agents, les trottoirs de la rue Saint-Michel ont retrouvé tout l'éclat de leur béton désactivé impeccable ; également, au croisement des routes d'Alan et de Boussens, les trottoirs ont fait l'objet d'un nettoyage complet.

Des caniveaux propres : pour éviter tout risque de débordement, au quartier du Motis, le chemin piétonnier a été démoussé au niveau du caniveau ; il en a été de même chemin de Las Peyrères et chemin des Esclottes. Comme d'habitude, les feuilles et déchets récoltés ont alimenté notre compost pour une future valorisation dans nos massifs.

Les entrées du village plus accueillantes : les îlots routiers situés au croisement des routes d'Alan et de Boussens ont été vidés de leur béton par nos agents ; ils feront l'objet d'une remise en végétation qui, au-delà de la désartificialisation, participera de l'embellissement de cette entrée du village avec la plantation de rosiers nains et de lavandes, peu gourmands en eau, et très esthétiques.

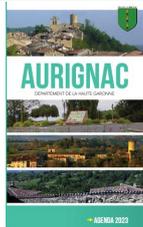
En raison de la future extinction nocturne de l'éclairage public, ces îlots seront peints en blanc rétroréfléchissant et équipés de dispositifs type cataphote, bien visibles à la lumière des phares ; cette sécurité préventive ainsi mieux garantie, réduit le risque d'accident.

Commissions de sécurité : la commission de sécurité est passée dans les locaux de la Salle polyvalente ainsi qu'à l'Espace Saint-Michel : les deux bâtiments ont reçu un avis favorable, sans aucune observation, fait rare de l'aveu de l'officier des sapeurs-pompiers.

Ceci valide bien les compétences de nos agents pour le travail accompli ainsi que l'expertise et la qualité du suivi de sécurité dans ces deux bâtiments communaux ; à la Salle polyvalente une poignée de porte de sécurité défectueuse avait d'ailleurs été remplacée grâce à la vigilance de nos services.

Protection du bien public : au stade, les vitres des vestiaires, malheureusement régulièrement victimes de dégradations, sont désormais équipées de grillages.

Agenda 2023 offert par la Mairie



Financé par les encarts publicitaires de commerçants et entrepreneurs des Terres d'Aurignac, un agenda de poche est distribué avec ce Feuilleton aux habitants de la commune.

Cet agenda rédigé par la commission communication contient de nombreux éléments pratiques et utiles.

Vous y trouverez des informations administratives pour vos démarches, des renseignements pratiques et de proximité pour votre vie quotidienne (associations, numéros d'urgence, vacances scolaires...) et une présentation de l'organisation et des méthodes de travail de notre équipe municipale.

Cet agenda va vous accompagner tout au long de l'année.

Cadeaux aux aînés



Dans la tradition des vœux, la Municipalité offre un « colis gourmand » aux aînés de 85 ans et plus.

Pour conserver un lien chaleureux, tout au long du mois de janvier, des membres du Conseil Municipal et de la commission sociale se rendront au domicile des personnes et à la MARPA.

Réservez-leur votre meilleur accueil !

Programme accueil jeunes Aurignac pour les 11-17ans - Vacances d'hiver 2023

- du 20/02 au 24/02 de nombreuses activités proposées

- du 27/02 au 4/03 un séjour ski en Espagne et un stage danse à Aurignac - création de spectacle et décor.

Programme détaillé : www.aurignac.fr/programme-accueil-jeunesse-vacances-hiver-2023/

Contact : Lounes, Pierre et Isabelle 07 50 54 05 11 ou jeunesse.aurignac@gmail.com

Adhésion MJC et inscription obligatoire.

L'espace jeunes a changé de lieu : Accueil à la Cafetière à Aurignac.



Votre Musée vous accueille et vous propose

Retrouvez toute l'équipe le mercredi 1^{er} février 2023 à 14h

Rendez-vous le week-end du 4 et 5 février de 14h à 18h pour les Journées Portes Ouvertes !

Entrée libre et gratuite - Informations : 05 61 90 90 72 - <http://www.musee-aurignacien.com/fr/>



Cinédonjon

Février

Vendredi 03 - 21h : Annie Colère

Samedi 04 - 17h30 : Tirailleur

Vendredi 10 - 21h : Nos Frangins

Vendredi 17 - 21h : Babylon (v.o.s.f)

Vendredi 24 - 21h : Le Lycéen

Samedi 25 - 17h30 : La couleur de l'incendie

Dimanche 26 - 16h : Le Chat Potté 2 : La dernière quête

Lutte contre les nuisances animales

303 pigeons ont été capturés par l'entreprise agréée, depuis février 2022.



État civil

Décès

MESTRE Jeannine, le 13/12

LAMOUREUX Marguerite, le 20/12